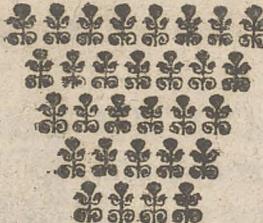


317  
409

LETTRE  
**D V R O Y;**  
ESCRITE A MONSEIGNEVR  
LE DVC  
DE MONTBAZON,  
PAIR ET GRAND VENEVR  
DE FRANCE, GOVVERNEVR  
& Lieutenant General pour le Roy, à Paris & Isle  
de France.

*SVR LE SVIECT DV SIEGE  
de la Ville de Cambray.*



A PARIS;  
De l'IMPRIMERIE de la veufve RIBOT, demeurant au  
Marché aux Poirées, à l'Enseigne de la Sercine,  
proche des faints Innocents. 1649.  
AVEC PERMISSION.

252

235

LETTRÉAUX  
DE MOLÉGUEIN DE DE  
PAVONIUS ET RICARDUS  
DE PELLAVANUS CIBERGETUS  
DE BESSEYNIUS GENESIUS ROMA  
DE HERBECUS CINCIA ROMA DE PA



LET T R E D V R O Y,  
Escrive à Monseigneur le Duc de  
Montbazon, Pair & grand Veneur  
de France , Gouuerneur & Lieu-  
tenant General pour le Roy, de Pa-  
ris & Isle de France.

S V R L E S V I E C T D V S I E G E  
*de la Ville de Cambray.*

**N**ON COVSIN, Comme ie ne  
puis douter que ma bonne Ville de  
Paris ne souhaitte avec autant de pa-  
ssion le succès de mes desseins , qu'elle  
est interessée aux prosperitez de cét  
Estat ; & que tous les bons Bour-  
geois & Habitans d'icelle, ont tou-  
jours paru & se monstrent iournelle-  
ment de plus en plus affectionnez à ma Personne , & à  
Port

mon seruice : Aussi ie ne puis faire vne entreprise de si grande consequence que celle du siege de Cambray sans leur en donner part, & à vous aussi. C'est pourquoy i ay bien voulu, par l'aduis de la Reyne Regéte Madame ma Mere, vous faire sçauoir qu'apres auoir différé pendant quelque temps à employer mes Armées contre les forces des Espagnols, croyans qu'ils se rendroient capables d'entendre à la Paix , par le besoin qu'ils en ont aussi grand dans leurs Estats, cōme est le desir que i ay de la procurer à mes Subjects ; & par les ouvertures raisonnables qui leur en ont été faites avec nostre participation , par l'en-tremise du Nonce du Pape , & de l'Ambassadeur de Venise près de moy , qui s'y sont portez avec beaucoup d'affection & de soin. I'ay en fin reconnu que mes Ennemis auoient encoire des esperances secrètes de voir renouveler les mouemens passéz dans mon Royaume , & de rétablir leurs affaires par cette voye , qui leur faisoient mépriser toutes propositions de Paix ; en sorte qu'il estoit absolument nécessaire de leur faire sentir derechef qu'ils ne peuvent attendre que du dommage en continuant la guerre contre la France , & qu'il n'y auroit rien & au dedans & au dehors , qui la püst empescher de combattre l'Espagne avec auantage , comme graces à Dieu elle a presque tousiours fait iusques icy : Si bien qu'apres auoir donné quelque repos à mes troupes , & ne voulant plus les laisser à charge à ma frontiere , ny à aucunes des Provinces de mon Royaume , ie me suis auancé de deçà en personne , accompagné de mon Oncle le Duc d'Orleans ,

pour

469  
413

pour resoudre avec luy ce que i' aurois à executer, & donner chaleur à l'employ de mes Armées de Flandres & de Luxembourg ; & aussi-tost qu'elles ont pu estre assemblées, ie les ay enuoyées attaquer Cambray , comme vne Place des plus considerables de toutes celles qui reconnoissent la Couronne d'Espagne ; de la perte de laquelle, s'il plaist à Dieu de fauoriser mes Armes , comme la iustice de mes desseins me le peut faire esperer , mes Ennemis ressentiront vn prejudece insigne , qui les pourra bien faire penser serieusement à desirer le repos public ; & i'en receuray vn bien tres-notable avec tout mon Royaume , & spcialement ma bonne Ville de Paris , en étendant mes limites , & assurant ma frontiere du costé qui en est le plus proche ; outre que ie rentreray en vne des plus anciennes & plus illustre possession des Roys mes predecesseurs. A yant donc fait inuestir la Place par mon Cousin le Comte d'Harcourt , mon Lieutenant General commandant mon Armée , le vingt-cinquième du present mois , avec ordre de bien sçauoir l'estat de la Garnison auant que d'en former le Siege ; ie viens d'auoir aduis de luy , qu'apres auoir sceu qu'il n'y auoit dans la Place vn assez grand nombre de gens deguerre pour en rendre la prise impossible , il y auoit étably ses quartiers , & commencé de faire trauailler à la circonuallation ; & si diligemment , qu'en trois iours il en a fait la cinq ou sixième partie , & qu'il espere dans peu de temps d'auoir acheué le reste . A quoy ie n'obmettray aucun ordre & soin de ma part ; esperant d'vn si bon acheminement , que

B

237

i'en auray, avec l'assistance Diuine, vne heureuse issüe.  
 De quoy ie feray bien aise que vous donnez part à tous  
 mes bons & fideles Subjects de l'étendue de vostre char-  
 ge: vous exhortant de continuer à vous employer pour  
 faire que pendant que toutes mes pensées sont appli-  
 quées, & mes armes occupées à vn effet qui peut estre de  
 si grande vtilité au general de mon Royaume, & particu-  
 lierement de madite Ville, elle demeure dans vne parfai-  
 te tranquillité; & que les faux bruits & Libelles qu'on  
 fait répandre par chacun iour, ne causent aucun mauuaise  
 euenement; & ne fassent impression sur l'esprit du Peu-  
 ple au preiudice de la sincerité de mes intentions, & de  
 ma dernière Declaration si solennellement publiée, & si  
 ponctuellement executée. Et me promettant bien que  
 vous y apporterez vostre bonne conduite & vostre fi-  
 delité accoustumée, dont i'ay vne entiere satisfaction;  
 ie ne vous en diray dauantage, que pour prier Dieu qu'il  
 vous ait, Mon Cousin, en sa saincte garde. Escript à  
 Amiens le vingt-huixtiéme iour de Iuin mil six cens qua-  
 rante-neuf.

Signé LOVIS.

DE GVENEGAVD.

21V0J

DE GALENGAAS

卷之三

238

814. 416